



Médiation culturelle au musée : essai de théorisation d'un champ d'intervention professionnelle en pleine émergence

Maryse Paquin

Université du Québec à Trois-Rivières
Maryse.Paquin@uqtr.ca

La médiation culturelle s'impose dans les sociétés industrialisées en rapprochant les citoyens de l'art et de la culture. Le musée n'échappe pas à ce mouvement de démocratisation et de démocratie culturelles qui souffle sur les institutions culturelles, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. À ce titre, les services d'éducation des musées québécois intègrent de plus en plus la médiation culturelle à leur registre de pratiques et les universités québécoises offrent dorénavant des programmes de formation allant de pair avec les exigences de professionnalisation du domaine. Mais qu'est-ce que la médiation muséale ? En quoi se distingue-t-elle de la médiation culturelle ? Quels en sont les fondements théoriques et conceptuels ? Répondre à ces questions s'avère crucial puisque le fait de mieux connaître et comprendre les fondements du domaine constitue la première étape vers la professionnalisation du métier de médiateur muséal, une profession en pleine émergence.

Mots-clés : Médiation culturelle; médiation muséale; action culturelle; animation culturelle; accès et participation.

Cultural mediation is imperative in industrialized societies by moving closer art and the culture to the citizens. The museum does not escape this movement of cultural democratization and democracy which blows on the cultural institutions, both in Quebec and elsewhere in the world. As such, the educational departments of Quebec's museums integrate more and more cultural mediation into their practices and Quebec's universities offer from now programs going hand in hand with the requirements of professionalization of the domain. But what is museum mediation ? In what does it distinguish itself from cultural mediation ? What are their theoretical and conceptual foundations ? To answer these questions is crucial because the fact of knowing better and of understanding the foundations of the domain establishes the first stage towards the professionalization of museum mediator as a job, an emerging profession.

Keywords: cultural Mediation; museum mediation; cultural action; sociocultural community development; access and participation.

La mediación cultural se impone en las sociedades industrializadas acercando a los ciudadanos del arte y de la cultura. El museo no escapa de este movimiento de democratización y de democracia culturales que sopla sobre las instituciones culturales, tanto en Quebec como en otro lugar en el mundo. A este título, los servicios educativos de los museos quebequeses integran cada vez más la mediación cultural en su registro de prácticas y las universidades quebequesas ofrecen desde ahora en adelante programas de formación que son evidentes con las exigencias de profesionalización del dominio. ¿ Pero qué es la mediación museal ? ¿ En qué se diferencia de la mediación cultural ? ¿ Cuáles son los fundamentos teóricos y conceptuales ? Responder a estas cuestiones se revela crucial ya que el hecho de conocer mejor y comprender los fundamentos del dominio constituye la primera etapa hacia la profesionalización del oficio de mediador museal, una profesión en plena emergencia.

Palabras clave: Mediación cultural; mediación museal; acción cultural; animación cultural; acceso y participación.

La médiation culturelle s'impose actuellement dans les sociétés industrialisées en rapprochant les citoyens de l'art et de la culture. Le musée n'échappe pas à ce mouvement de démocratisation et de démocratie culturelles qui souffle depuis quelques décennies sur les institutions culturelles, tant du Québec que d'ailleurs dans le monde. À ce titre, l'International Council of Museums de Suisse (ICOM-Suisse) définissait, dès 1994, le champ d'intervention professionnelle du médiateur culturel, dans « Les professions du musée », sous l'intitulé : « chargé de médiation culturelle » :

Le chargé de médiation culturelle sert d'intermédiaire entre l'exposition, l'objet d'exposition et son public. Il travaille en étroite collaboration avec les différents services du musée. [...] Profil de qualification, formation de base : formation universitaire (licence, master ou doctorat) dans une discipline représentée au musée et formation complémentaire en pédagogie. (p. 5)

Plus d'une décennie plus tard, l'organisme international révisé ses profils de formation, à l'occasion d'un colloque européen, et propose une nouvelle définition de la profession de « médiateur ». Selon « Le référentiel européen des professions du musée » (ICOM, 2008), ce professionnel est :

Chargé de mettre en œuvre les différentes actions pour tous les publics actuels et potentiels. Il participe à la conception et anime les actions et les aides qui accompagnent les expositions permanentes et temporaires. Il participe à l'évaluation des programmes et des actions. Il informe la responsable des besoins et des attentes des différents publics pour développer de nouveaux programmes ou de nouvelles actions. (p. 25)

À cette occasion, l'ICOM (2008) procède également à la révision de la profession de Responsable de la médiation et du service éducatif, que l'organisme définit ainsi :

Chargé/e de l'ensemble des programmes, des actions, des études et des recherches relatives à la mise en relation des objets/œuvres proposés par le musée avec les publics existants et potentiels. Il participe, sous la responsabilité du directeur, à la définition de la politique des publics et définit et programme les actions en relation avec l'ensemble des publics cibles. Dans ce but, il crée notamment un réseau d'organismes extérieurs qui œuvrent comme relais des publics cibles. Il fait appel aux différents responsables scientifiques du musée pour intervenir dans les actions, la conception et la réalisation des documents d'aide à la visite. Il est responsable de la formation des médiateurs. Il contribue à la formation des agents d'accueil et de surveillance. Il participe à la réalisation des expositions. Il met en place les outils d'évaluation des programmes et des actions. Formation initiale : titre universitaire de deuxième cycle avec double compétence dans l'une des disciplines liées aux collections du musée et en muséologie ou en pédagogie (p. 24).

Au Québec, depuis moins d'une dizaine d'années, les services d'éducation des musées intègrent de plus en plus la médiation culturelle à leur registre de pratiques. Pour mieux illustrer le phénomène, à titre d'exemple, le Service éducatif du Musée de la civilisation de Québec (MCQ) modifie sa dénomination, en 2010, pour celle de « Service de la médiation culturelle et éducative ». Ce changement, survenu dans la foulée des travaux de l'ICOM (2008), sur la définition de la profession de médiateur culturel et de responsable de la médiation et service éducatif, illustre la nette volonté de l'institution de rassembler, sous la même entité administrative, des actions de mises en œuvre facilitant la rencontre entre l'objet/l'œuvre et les publics.

Le MCQ ne fait pas exception à la tendance observée, tant au Québec qu'en France, puisque la « médiation culturelle s'impose comme le modèle d'action privilégié par les milieux institutionnels de la culture désireux d'étendre leur audience » (Lafortune, 2013). À titre d'exemple, entre 1998 et 2013, l'offre de programmes éducatifs muséaux augmente de 30 %, passant de 61 % (MCCQ, 2000a, p. 19) à 91 %, tel qu'auto-déclarée¹ au Répertoire des activités éducatives de la Société des musées du Québec (SMQ, 2013). Cette augmentation semble cohérente, notamment, avec l'entrée en vigueur de la première orientation préconisée par la Politique muséale du Québec, à savoir : « Favoriser le déploiement de programmes éducatifs » (MCCQ, 2000b, p. 22). Également,

1. Dans le Répertoire des musées de la Société des musées du Québec (SMQ), à l'aide de la fonction recherche, 429 institutions déclarent offrir des programmes éducatifs muséaux, sur un total de 431 musées membres de l'organisme. Ce taux équivaut à 91 %.

la prise en charge de l'offre éducative des musées, grâce au concours des médiateurs culturels, semble aller de pair avec le cinquième objectif de L'Agenda 21 de la culture du Québec, à savoir : « Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens, ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle [...] par la valorisation de la médiation culturelle » (MCCQ, 2012, p. 16).

Ces phénomènes illustrent de manière éloquente la place que le réseau muséal du Québec accorde dorénavant au rôle éducatif des musées, de même qu'à celui des médiateurs culturels muséaux, pour atteindre leurs objectifs d'éducation non formelle des publics.

Le médiateur culturel au musée : accès, participation et développement des publics

Toutes les actions éducatives menées au musée confirment le caractère essentiel du travail du médiateur culturel, qui visent à répondre à de nouvelles exigences relatives à l'accès, à la participation active et au développement des publics. Mais qu'est-ce que la médiation muséale? En quoi se distingue-t-elle de la médiation culturelle? Quelques définitions sont ici retenues, portant d'abord sur la médiation, sur la médiation muséale, puis sur la médiation culturelle.

Le terme « médiation » renvoie à l'idée qu'il y a un conflit à résoudre ou, du moins, qu'il existe un certain clivage entre deux univers distincts qui peinent à dialoguer (Younès et Le Roy, 2002). Ce domaine s'intéresse à la connaissance et à la compréhension de la nature du clivage, afin de tout mettre en œuvre pour faciliter le dialogue. La médiation vise également à réduire le fossé entre des univers culturels différents, dans une société de plus en plus multiculturelle, par un foisonnement de pratiques (Tapia, 2010).

Quant à la médiation muséale, selon Lugez (2004), elle « correspond à l'ensemble des actions mises en place au musée, afin de faciliter et optimiser la rencontre entre les objets/œuvres et les publics » (p. 2). Selon l'auteure, la médiation muséale s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale sur le musée, sa mission et sa place dans la société. Il faut remonter au 4 janvier 2002 pour constater un début de reconnaissance du champ d'intervention professionnelle, avec l'adoption de la Loi relative aux Musées de France. Bien qu'aucune définition québécoise n'ait été repérée dans la littérature, Forest (2008) « observe que, sous le vocable 'médiation culturelle', se trouve un questionnement ou une approche qui, débordant les seules considérations éducatives, s'intéresse à tout ce qui touche aux relations qu'on peut établir entre les produits culturels, sous toutes leurs formes, et entre les publics, dans toute leur diversité » (p. 9). Ce constat ne date pas d'hier, puisque :

Issue du latin « *mediare* », la médiation est avant tout un « au milieu », soit cet intermédiaire entre deux formes, entre deux entités physiques ou symboliques. Paradoxalement, au XIII^e siècle, comme le précise le dictionnaire historique de la langue française, le terme renvoie à l'idée de division, avant d'acquiescer au XVI^e siècle le sens qui prédomine aujourd'hui, à savoir celui « d'entremetteur » destiné à concilier des personnes et des parties (Rouzé, 2010, p. 2).

Pour le Groupe de recherche sur la médiation culturelle, il s'agit d'initiatives qui créent une opportunité de rencontres et d'échanges personnalisés, favorisant l'apprentissage et l'appropriation de la culture par les clientèles les plus éloignées de l'offre culturelle professionnelle. Ces actions mettent l'accent sur un travail de contact et permettent de faire le pont entre le citoyen et l'activité culturelle (Jolicœur, 2007).

Si le médiateur culturel est décrit comme un intermédiaire entre une structure, une œuvre, une activité et des publics, en revanche, il doit assurer la pérennité des liens qu'il crée (Dufrêne

et Gellereau, 2004), et ce, en entrevoyant dorénavant son rôle dans le creuset du développement durable (Chaumier et Porcedda, 2011).

Au-delà de ses visées environnementales, sociales, ludiques et éducatives, la médiation culturelle doit susciter une rencontre authentique, qui corresponde au besoin réel et effectif des publics. En ce sens, ses actions peuvent contribuer à restituer un lien social (Caune, 1999), à l'heure où les solitudes sont de plus en plus répandues dans nos sociétés. Pour ce faire, il doit avoir en tête les défis et les enjeux associés notamment à la « diversité culturelle, à l'inclusion (cohésion) sociale et au dialogue interculturel » (Dursun, 2001), et ce, dans une volonté d'assurer un savoir mieux vivre ensemble (Younès et Le Roy, 2002).

Afin de jouer adéquatement son rôle, la médiation culturelle privilégie deux grandes approches de développement, la démocratisation et la démocratisation culturelles (Bellavance, 2000), découlant de la théorie sociologique de l'action de Touraine (1965), de celle de l'action culturelle de Jeanson (1973), de celle de l'action socioéducative de Dumazedier et Samuel (1976) et, enfin, de celle de l'action ludique de Charpentreau (1966).

Action culturelle : théorie et approches de développement culturel

Pour Touraine (1965), considéré le père de la théorie sociologique de l'action, l'action culturelle se situe au cœur de tous développements d'une société. Quant à Mathieu (2009), elle prône que « l'un des modes opératoires privilégiés de l'action culturelle est la médiation culturelle » (p. 7). Alors que pour Poulot (1983) : « elle caractérise essentiellement l'action du musée » (p. 2). Selon le ministère de la Culture (2003), cette action veut « mettre en rapport l'art et les citoyens en réduisant l'écart entre eux, afin de donner un sens social à l'intervention artistique et culturelle » (p. 3). Quelque vingt-cinq ans avant lui, Jeanson (1973) proposait déjà ce qui constitue les fondements de la définition actuelle de la médiation culturelle, à savoir :

À partir des contraintes de contexte et d'environnement, l'action culturelle est l'ensemble des actions mises en œuvre pour mettre en relation la création et l'ensemble des richesses patrimoniales avec l'ensemble des populations d'un territoire, afin de permettre aux individus et aux groupes de maîtriser la réalité culturelle qui les environne (p. 18).

À cette définition se greffe également les fondements de celle de l'action socio-éducative, dans la foulée des travaux de Dumazedier et Samuel (1976), de même que celle de l'action socio-culturelle de Poujol (1983) et, enfin, de celle du loisir de Charpentreau (1966). À ce titre, l'auteur publiait :

L'action culturelle est un essai de réponse appropriée à la provocation d'une société qui tente d'aménager les rapports du travail et du loisir, du réel et de l'imaginaire, de la vie quotidienne et du rêve; cette réponse vient d'abord des travailleurs [...]. Elle vient aussi de l'État, des collectivités publiques [...]. Elle vient enfin du système de profit qui découvre là de nouvelles zones à exploiter (p. 20-21).

L'expression *action culturelle* fait ainsi partie d'une constellation qui comprend toujours celles de *politique culturelle*, de *développement culturel*, très souvent de *démocratisation* et *démocratie culturelles* et, enfin, d'*animation culturelle* et d'*interprétation*. « L'État, à travers ses politiques culturelles, en est la source et les ressources, tandis que l'animation culturelle en est la pédagogie et la méthodologie, le développement culturel en est le but et la finalité, la démocratisation et la démocratie culturelles en sont les principales modalités » (Conseil de la Coopération culturelle de l'Europe, 1978 ; cité dans Midy, 2002, p. 7-8).

Démocratisation et démocratie culturelles

Selon Bellavance (2000), les deux approches de développement que sont la démocratisation et la démocratie culturelles ne sont pas en opposition, mais s'avèrent complémentaires. Lorsque l'action culturelle vise à favoriser le développement de relations entre les organisations artistiques et culturelles et les publics, il s'agit de démocratisation de la culture, alors que la démocratie culturelle vise essentiellement à réduire les écarts et les inégalités d'accès aux arts et à la culture chez le public dit exclu, empêché, voire éloigné de l'offre culturelle.

Les deux grandes approches de développement donnent lieu à un registre de pratiques professionnelles très différentes chez les médiateurs culturels, selon le type d'institutions muséales et patrimoniales dans lesquelles elles se réalise (Legault, 2009). Ces pratiques dépendent de l'approche en fonction de laquelle les actions du médiateur culturel sont menées. Pour distinguer les actions de démocratisation, visant l'accès aux arts et à la culture chez le plus grand nombre, de celles de démocratie culturelle, davantage centrées sur les exclus, voire les non publics (Jacobi et Luckerhoff, 2010), Lafortune (2008) nomme « médiation » le registre issu de la deuxième approche. En somme,

Située à l'intersection du culturel, de l'éducation, de la formation continue et du loisir, la médiation culturelle s'inscrit dans le champ de ce que l'on appelle l'éducation informelle. À la différence de l'éducation, au sens usuel du terme, l'éducation informelle n'est pas obligatoire. [...] Ces visées sont tout à la fois éducatives (sensibilisation, initiation, approfondissement...), récréatives (loisirs) et citoyennes (être acteur) (Ministère de la Culture, 2003).

La médiation culturelle se réalise ainsi dans des contextes variés d'exercice, de même que dans divers milieux (institutions, associations, municipalités, etc.), par diverses actions professionnelles de proximité auprès de divers publics. Dépendant des actions, le professionnel est défini par différentes appellations, telles que présentées dans le journal *L'étudiant*² :

Derrière le titre générique [médiation culturelle], se cachent en réalité des dizaines de professions aux profils riches et variés : chargé de l'action culturelle, programmateur de spectacles, [...]. Toutes ont cependant un objectif commun : assurer au plus grand nombre l'accès et la participation à la culture (p. 1).

Champ d'intervention professionnelle du médiateur culturel

Le champ d'intervention professionnelle du médiateur culturel passe notamment par la concertation avec une équipe interdisciplinaire de professionnels (du moins, il tente tant bien que mal de s'imposer à ce chapitre), afin de mener des actions de développement, de soutien et d'accompagnement des publics (Fontan, 2007). Son champ implique également des « actions de planification, de gestion, d'organisation, d'éducation, de recherche et de création » (Lafortune, 2007, p. 24).

Qu'il exerce dans une bibliothèque, un musée, une galerie d'art, etc., le médiateur culturel est amené à collaborer et à maintenir des relations soutenues et durables avec les institutions de la société, dont l'école, de même qu'avec les organismes culturels et artistiques gravitant autour de l'entité qui requiert ses services.

2. Journal *L'Étudiant*. Médiateur culturel. Page web consultée le 7 mai 2013 de <http://www.letudiant.fr/metiers/secteur/culture/mediateur-culturel.html>

Une médiation proprement muséale ?

Selon Mediamus (2010)³, l'Association suisse des médiateurs culturels de musée, le champ d'intervention professionnelle du médiateur culturel muséal se résume comme suit :

Le médiateur culturel de musée développe la programmation, les activités, les études, la recherche, les évaluations et les publications qui visent à mettre en lien le musée, ses objets/œuvres ainsi que son potentiel culturel avec ses publics actuels ou potentiels. Il propose de(s) (nouvelles) approches du musée et de ses collections. Ses activités mettent en lumière la pertinence sociale du musée et facilitent non seulement l'accès à son patrimoine, mais encore l'interaction avec sa culture. À cet effet, il collabore avec les différents secteurs du musée et avec des partenaires de réseaux pédagogiques, culturels, sociaux et économiques (p. 1).

La figure 1 présente le Modèle du champ d'intervention professionnelle du médiateur culturel muséal, élaboré par l'auteure.

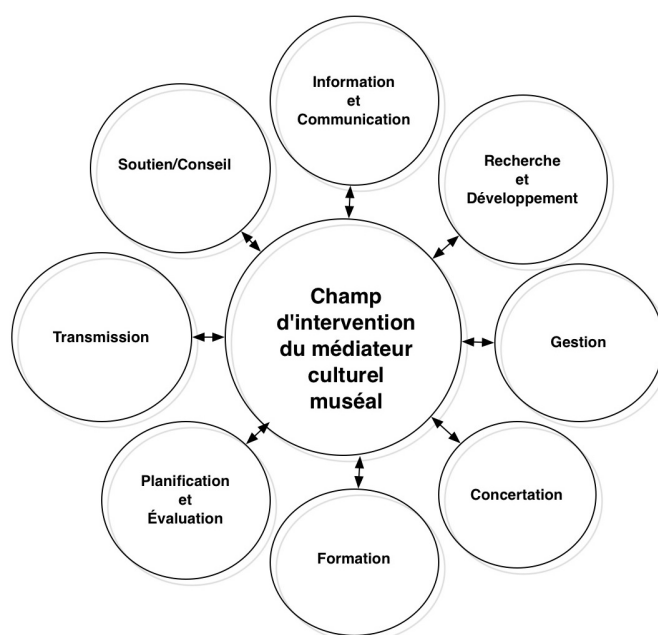


Figure 1. Le Modèle du champ d'intervention professionnelle du médiateur culturel muséal.

Généralement « marquée par l'absence de dialogue entre le pôle exposition et éducation, [de même qu'entre le pôle conservation et éducation], l'action du médiateur muséal, [...] désigne toute une gamme d'interventions menées afin d'établir des ponts entre ce qui est exposé (le voir) et les significations que ces objets peuvent revêtir (le savoir) » (Desvallées et Mairesse, 2009, p. 45).

Pour y arriver, le travail du médiateur implique qu'il agisse en interdisciplinarité, d'une part, avec les autres professionnels du musée et, d'autre part, avec les autres professionnels de l'éducation muséale. À ce titre, le travail interdisciplinaire nécessite une distinction terminologique qui fait

3. Mediamus. Association suisse des médiateurs culturels de musées. Page web consultée le 7 mai 2013 de <http://mediamus.ch/web>

appel à deux points de vue distincts : celui du nombre de disciplines impliquées et du type de relation qui s'établit entre celles-ci.

Disciplines constituées et disciplines en émergence

Lorsqu'il est question de conservation et d'exposition, l'interdisciplinarité peut se pratiquer relativement bien, en dépit des situations complexes qui peuvent survenir. Toutefois, de quelle manière faire intervenir une approche interdisciplinaire lorsque la principale « discipline », la médiation culturelle, est en pleine émergence? À ce titre, l'interdisciplinarité ne présuppose-t-elle pas l'existence de disciplines déjà suffisamment développées (objets d'étude, concepts et généralisations et méthodes de recherche propres). En ce sens, de quelle manière s'assurer d'une équitable interaction entre ces domaines, si la médiation en est à ses premiers balbutiements théoriques et conceptuels?

Loin de pouvoir répondre à cette question, eu égard à la relative « jeunesse » de la médiation culturelle dans le musée, l'importance que ce professionnel se positionne dans l'établissement de rapports avec les autres professionnels du musée, en interdisciplinarité, de même qu'avec ceux de l'éducation muséale, est cruciale, et ce, afin que chaque discipline impliquée vienne « corriger », en quelque sorte, l'interprétation disciplinaire de chacune.

Ce positionnement se situe à la base du geste médiationnel, dont le but à peine voilé vise à permettre aux divers publics de mieux s'appropriier la connaissance et la compréhension des objets, *artefacts* et *ecofacts* mis en exposition. Et favoriser cette appropriation n'est pas de tout repos car, selon Isambert (1996), « la compréhension n'est généralement pas donnée, mais suppose un acte intermédiaire d'interprétation, en particulier lorsqu'il s'agit de conduites humaines par rapport auxquelles on désire produire du sens » (p. 132). Pour y parvenir, il n'y a pas de modèles uniques. C'est pourquoi, il est impératif pour le médiateur muséal de « multiplier les dispositifs permettant d'aller à la rencontre des publics, apprendre à les connaître, à les respecter dans leur intelligence, leurs différences, pour développer et renouveler les pratiques culturelles » (Pagé, 2008, p. 66).

Bref, il semble que l'une des fonctions les plus importantes dévolue au médiateur culturel muséal consiste en la capacité de mieux cibler les publics afin de mieux intervenir auprès d'eux. Des nuances s'opèrent toutefois en fonction du domaine dans lequel il œuvre, soit dans les musées d'art (contemporain), d'histoire et de patrimoine.

Médiation muséale dans le secteur de l'art (contemporain)

Dans le secteur des musées d'art (contemporain), l'action du médiateur vise à permettre au visiteur de s'approprier les interprétations de l'artiste « comme autant de questions pour eux-mêmes » (Caillet et al., 2000, p. 10). Le médiateur se fait non seulement l'interprète de l'art et des artistes, mais suscite également chez le public sa propre interprétation (Lacerte, 2007). On note, en ce sens, un passage du rôle traditionnel de guide/visiteur à celui de médiateur/appropriateur (Ricker, 2010), à savoir un passage du paradigme positiviste vers le constructiviste (Nguyễn-Duy et Luckerhoff, 2007), préconisant une conception de l'apprentissage non formelle qui repose sur une interrelation, entre le médiateur artistique et le visiteur, où le premier accompagne, voire guide, le deuxième dans la construction de son savoir.

L'accompagnement et le soutien des visiteurs par le médiateur artistique, s'impose de soi, surtout auprès du profane qui, en l'absence de connaissances des codes culturels permettant de déchiffrer l'art (contemporain), peut provoquer le rejet des œuvres et toutes les conséquences que cette situation comporte. À ce titre, Lacerte (2007) est formelle :

Le néophyte [...] est trop souvent perdu devant les œuvres qui lui apparaissent *hermétiques*. [...] Mis à l'écart, il refusera d'aller plus loin, d'entreprendre une démarche qui pourrait lui révéler ce que l'art contemporain peut contenir de significations ou simplement de sensibilité. (p. 44)

Guillaume-Hofnung (2007; citée dans Rouzé, 2010) revendique ainsi une « médiation libre de tout cadre. Elle parle alors d'esprit de la médiation, de mise en capacité des citoyens, de la neutralité et du caractère moral de la médiation, voire « de nouvelles libertés publiques » (p. 12).

Pour Ceva (2004), du fait que l'œuvre produite par l'artiste se lit souvent à la lumière du contexte de sa création, le rôle du médiateur artistique sera accru, et ce, en raison du fonctionnement contextuel ayant un grand impact sur le processus de production de sens. Pour toutes ces raisons, l'art (contemporain) nécessite une médiation qui prenne en compte la complexité des significations de l'œuvre.

Médiation muséale dans le secteur de l'histoire et du patrimoine

Selon Gellereau (2007), la médiation muséale dans le secteur de l'histoire et du patrimoine est : « fondée sur la volonté de restituer aux publics et de partager avec eux un patrimoine commun, artistique, architectural, scientifique ou industriel, dans la volonté de l'accès à la culture pour tous » (p. 69). À ce titre, en s'insérant dans une logique de démocratisation culturelle, son intervention consiste à former des publics « cultivés ». Il s'agit de la production d'un discours et d'un registre d'actions qui convienne à la fois à la transmission, à l'esprit de partage d'un héritage et à une meilleure gestion du temps libre, dans l'idée d'apprendre, de manière non formelle, en faisant éprouver aux visiteurs et usagers des institutions et des organisations culturelles un plaisir ludique et esthétique (la délectation).

L'action du médiateur muséal s'insère également dans une logique de démocratie culturelle. À ce titre, son rôle est davantage concentré sur le développement de nouveaux publics, voire de publics absents du musée. Pour ce faire, son registre d'actions se concentre notamment sur les relations de confiance qu'il développe avec les institutions/organismes du territoire, chargés d'intervenir auprès des communautés sensibles ou vulnérables.

Univers sémantique de la médiation culturelle

L'univers sémantique du terme « médiation culturelle » n'est pas issu du hasard et renvoie à des concepts voisins, soit celui d'animation culturelle et, surtout, à celui d'interprétation. Selon Bringer (1988), « l'interprétation venue des États-Unis est une méthode pédagogique qui repose sur le principe que l'efficacité d'un message concernant un 'objet' au sens large (site, culture, etc.), soit la simple fourniture d'information, n'est pas suffisante » (p. 54). Il est nécessaire « d'interpréter » cet objet/œuvre, c'est-à-dire de lui donner un sens permettant ensuite de permettre aux publics de mieux s'approprier le leur.

Tout comme la médiation culturelle, l'interprétation « suppose un écart, une distance à surmonter entre ce qui est immédiatement perçu et les significations sous-jacentes des

phénomènes historiques et patrimoniaux » (Desvallées et Mairesse, 2009, p. 45). De nettes distinctions s'opèrent toutefois entre la médiation culturelle et l'animation, de même qu'entre la médiation et l'interprétation.

Médiation vs animation culturelle

L'action culturelle peut être définie comme la vision qui permet d'ordonner et de mettre en œuvre, dans les pratiques d'animation professionnelle, le rôle tant du médiateur, que celui d'interprète. Toutefois, selon Chaumier (2008), « le passage du terme d'animation à celui de médiation n'est pas anodin. Il relate une transmission qui va des personnes, pour les conduire aux contenus qui donnent une âme en fonction d'un désir, à une démarche qui part des œuvres pour les faire rencontrer un public » (p. 2).

En raison notamment des origines techniques de l'animation, qui peine à se professionnaliser au cours des années (Lussier et al., 2013), de même que du peu de reconnaissance sociale de la profession (Lafortune, 2007), on lui préfère rapidement le terme médiation, davantage considérée comme sa déclinaison moderne. Pour appuyer ce propos, Peyre (2005, cité dans Lafortune, 2007), souscrit à la critique selon laquelle « la dénaturation de la pratique d'animation, en ce que les activités culturelles à travers l'accent mis sur la médiation culturelle, [...] est détournée de son orientation à la faveur du renforcement du lien social » (p. 26).

Médiation vs interprétation

Pour Lamizet (1999), « si les faits culturels constituent, par définition, des médiations [...], leur interprétation relève, en revanche, de chaque sujet qui y assiste et qui se les approprie. C'est l'interprétation qui achève, par le retour sur l'objet, le processus de médiation » (p. 376). De plus, « Par la chaîne interprétative qu'elle met en place, qui situe les œuvres [et les objets] au cœur des débats » (Ricker, 2012, p. 173), la médiation muséale se distingue nettement des visées de la médiation culturelle. En ce sens, l'interprétation réalisée au musée « se glisse comme une médiation nécessaire entre le sujet comprenant et l'objet compris » (Isambert, 1996, p. 134).

Pour faciliter la compréhension du processus d'interprétation et de médiation culturelle propre au musée, la figure 2 présente le Modèle de l'interprétation et de la médiation muséale.

Dans ce Modèle, inspiré du Modèle de la situation pédagogique (Legendre, 2005, p. 1240) et transféré à la médiation muséale par analogie, on note la présence des quatre composantes que sont le sujet (S), l'objet (O), le milieu (M) et l'agent (A), pour former l'acronyme SOMA. Le sujet concerne le(s) public(s), le(s) visiteur(s), etc. Quant à l'objet, il se rapporte à l'exposition, au programme éducatif ou à tout autre projet mené au musée. Le milieu consiste en la salle d'exposition, l'atelier ou tout autre lieu où des actions d'interprétation et de médiation muséale sont menées. Enfin, l'agent est le médiateur, le guide-interprète ou l'animateur. Ces composantes se rapportent à toutes situations culturelles, sociales, ludiques et éducatives se déroulant au musée, en étant reliées entre elles pour former la relation d'appropriation (entre le sujet et l'objet), la relation d'interprétation (entre l'agent et l'objet), de même que la relation de médiation (entre l'agent et le sujet). Au centre de toutes ces relations se trouvent les fondements de l'action culturelle, découlant de la théorie sociologique de l'action de Touraine (1965), de celle de l'action

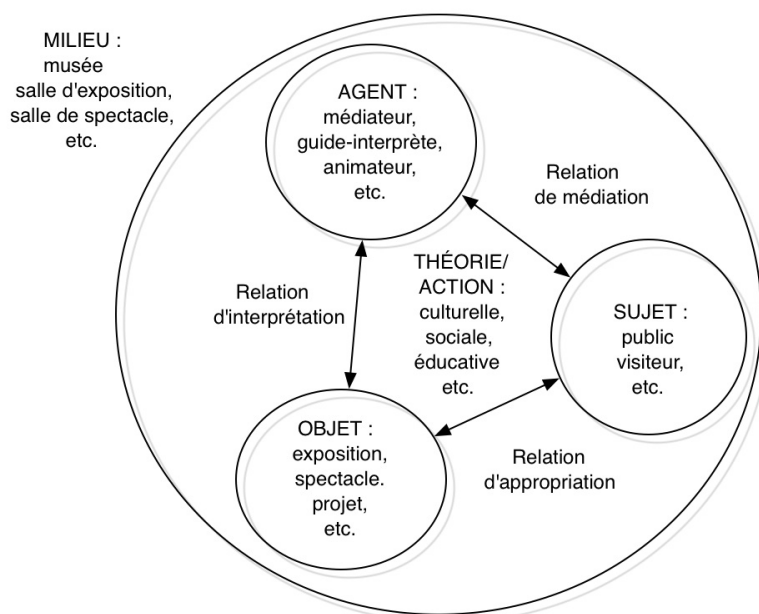


Figure 2. Le Modèle de l'interprétation et de la médiation muséale.

culturelle de Jeanson (1973), de celle de l'action socio-éducative de Dumazedier (1976), celle de l'action socioculturelle (Poujol, 1983) et, enfin de celle du loisir de Charpentreau (1966).

Ce qui caractérise les interrelations dans le Modèle de l'interprétation et de la médiation muséale consiste au fait que les actions culturelles menées par le médiateur muséal ne sont pas figées; les composantes et leurs interrelations étant considérées comme des vases communicants. En ce sens, le Modèle illustre de manière éloquent que l'interprétation et la médiation muséale constituent les deux faces cachées d'une même médaille, lorsque le médiateur muséal est au contact avec les publics.

Conclusion

Pour travailler en interdisciplinarité et réussir à s'imposer dans le musée au chapitre de la médiation muséale, l'intervention professionnelle du médiateur doit respecter les mêmes principes de médiation culturelle qui s'appliquent aux relations qu'il entretient avec les publics. De cette manière, il s'assure non seulement de se tailler la place qui lui revient auprès de ses pairs au musée, mais également auprès de ceux de la communauté muséale internationale.

Proposer des médiations « différenciées » aux publics, actuels ou potentiels, apparaît également crucial dans le rôle du médiateur muséal, car cette action se situe au cœur de ce champ d'intervention professionnelle en pleine émergence, tant au Québec, qu'ailleurs dans le monde. Toutes médiations menées en ce sens au musée et à l'extérieur de celui-ci ne sauront que mieux garantir la qualité de l'accueil fait aux publics et la prise en compte de leurs besoins.

Références

- Bellavance, G. (en collaboration avec Santerre, L. et Boivin, M.) (2000), *De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle? Deux logiques d'action culturelle*. Ste-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Bringer, J.-P. (1988), *Concepts et démarches de l'interprétation*. Paris : ENSAM.
- Caillet, É., Fradin, F. et Roch, É. (2000), *Médiateurs pour l'art contemporain : répertoire de compétences*. Paris : La Documentation française.
- Caune, J. (1999), *La médiation culturelle : une construction du lien social*. Grenoble : Université Stendhal de Grenoble.
- Ceva, M.-L. (2004), « L'art contemporain demande-t-il des nouvelles formes de médiation? » *Culture et Musées*, 3(3), 69-96.
- Charpentreau, R. (1966), *L'homme séparé. Justification de l'action culturelle*. Paris : Éditions ouvrières.
- Chaumier, S. (2008, novembre), Les musées : nouvelles formes de médiation, nouveaux projets? *Actes du Colloque Chemins d'accès : l'autonomisation, une école du visiteur?* Paris : Bibliothèque nationale de France.
- Chaumier, S. et Porcedda, A. (dir.) (2011) *Musées et développement durable*. Paris : La Documentation française.
- Conseil de la coopération culturelle de l'Europe (1978), *Les modalités nouvelles d'action culturelle : de la démocratisation à la démocratie culturelle. Les politiques culturelles en Europe*. Strasbourg : CCCE.
- Desvallées, A. et Mairesse, F. (dir.) (2009), *Concepts clés de muséologie : médiation*. Paris : Armand Colin.
- Dufrène, B. et Gellereau, M. (2004), « Qui sont les médiateurs culturels? Statuts, rôles et constructions d'images ». *Médiation et Information*, 19, 163-175.
- Dumazedier, J. et Samuel, N. (1976), *Société éducative et pouvoir culturel*. Paris : Seuil.
- Dursun, N. (2001), « Les obstacles dans les relations interculturelles. La médiation et les missions du médiateur interculturel ». *Pensée plurielle*, 3, 23-26.
- Fontan, J.-M. (2007), « De l'action à la médiation culturelle : une nouvelle avenue d'intervention dans le champ du développement culturel ». *Cahiers de l'action culturelle*, 6(2), 4-14.
- Forest, M. (2008), *Éducation et action culturelle. Politique et activités [guide pratique]*. Service de soutien aux institutions muséales. Direction du patrimoine et de la muséologie. Québec : ministère de la Culture et des Communications.
- Gellereau, M. (2007), *Les mises en scène de la visite guidée*. Paris : L'Harmattan.
- Guillaume-Hofnung, M. (2007), *Médiation : la formation avant toute chose*. Document consulté le 7 mai 2013 de <http://s2.e-monsite.com/2010/02/13/91355017la-formation-avant-toute-chose-pdf.pdf>
- International Council of Museums (1994), *Les professions du musée. Chargé de médiation culturelle*. Paris : ICOM.
- International Council of Museums (2008). *Référentiel européen des professions du musée. Responsable de la médiation et du service éducatif*. Paris : ICOM.
- Isambert, F.-A. (1996), L'interprétation, source de la compréhension chez Max Weber. *Enquête*, 3, 129-151.
- Jacobi, D. et Luckerhoff, J. (dir.) (2010), « À la recherche du non-public ». *Loisir et Société*, 32(1), 99-122.
- Jeanson, F. (1973), *L'action culturelle dans la cité*. Paris : Seuil.

- Joli-Cœur, S. (2007), *Définition des termes et des concepts. Lexique et bibliographie*. Montréal : Groupe de recherche sur la médiation culturelle.
- Lacerte, S. (2007), *La médiation de l'art contemporain*. Québec : Le Sabord.
- Lafortune, J.-M. (2007), « Tentation et piège de la médiation culturelle en animation et recherche culturelle ». *Cahiers de l'action culturelle*, 6(2), 23-26.
- Lafortune, J.-M. (2008), « De la médiation à la médiacion : le double jeu du pouvoir culturel en animation ». *Lien social et Politiques*, 60, 49-60.
- Lafortune, J.-M. (2013), « L'essor de la médiation culturelle au Québec à l'ère de la démocratisation ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 3, 6-11.
- Lamizet, B. (1999), *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Legault, C. (2012), *La médiation culturelle dans les institutions muséales et patrimoniales québécoises, un plan d'action à découvrir*. Mémoire inédit de maîtrise en études culturelles. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Legendre, R. (2005), *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin.
- Lugez, A. (2004), *La médiation dans les musées en France*. Rapport de recherche bibliographique. Paris : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).
- Lussier, M. et Bastien-Charlebois, J. (2013), « L'animation culturelle au Québec : une praxéologie en attente d'envol ». *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, 4, 23-36.
- Mathieu, I. (2009), *L'action culturelle mise à nu par ses métiers (1788-1988)*. Thèse de doctorat inédite en sciences de l'information et de la communication. UFR Sciences humaine. Avignon : Université de Bourgogne.
- Midy, F. (2002), Préalables à l'étude de l'action culturelle au Québec. *Cahiers de l'action culturelle*, 1(1), 7-22.
- Ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine (2000), *Politique muséale du Québec*. Québec : Gouvernement du Québec, 22.
- Ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine (2012), *Agenda 21 de la culture du Québec*. Québec : Gouvernement du Québec, 16.
- Ministère de la Culture (2003), *Médiation culturelle & Politique de la ville – un lexique*. Page web consultée le 7 mai 2013 de <http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/mediation-culturelle/intro.html>
- Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu (1989), *Devis de formation professionnelle : éducateur de musée*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Nguyèn-Duy, V. et Luckerhoff, J. (2007), « Constructivisme/positivisme : où en sommes-nous avec cette opposition ». *Recherches qualitatives*, 5, 4-17.
- Pagé, H. (2008), La médiation culturelle : pas de modèle unique. *Actes du Colloque international sur la médiation culturelle* (p. 64-66). Montréal : Culture pour tous.
- Peyre, M. (dir.). (2005), *Le livre noir de l'animation socioculturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Poujol, G. (1983), *Action culturelle, action socioculturelle*. Paris : INEP.
- Poulot, D. (1983), *Quels musées pour quelles fins aujourd'hui?* Paris : La Documentation Française.
- Ricker, M.-É. (2010, novembre), « Quelles sont les perspectives de la médiation muséale et patrimoniale en Belgique francophone? » *La revue de l'AQIP*, 2, 48-56.
- Ricker, M.-É. (2012), « La médiation dans les musées d'art. Comment former les étudiants? », dans Meunier, A. et Luckerhoff, J. (dir.), *La muséologie, champ de théories et de pratiques*. Montréal : MultiMondes, p. 165-185.

- Rouzé, V. (2010), « Médiation/s : un avatar du régime de la communication? » *Les Enjeux de l'information et de la communication*. Document consulté le 22 avril 2013 de http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/
- Société des musées du Québec (2013), *Répertoire des activités éducatives*. Page web consultée le 22 avril 2013 de <http://www.smq.qc.ca/mad/guidemusees/index.php>
- Tapia, C. (2010), La médiation : aspects théoriques et foisonnement de pratiques. *Connexions*, 93(1), 11-22.
- Touraine, A. (1965), *Sociologie de l'action*. Paris : Seuil.
- Vilatte, J.-C. (2006, 12-13 octobre), *L'évaluation des musées et des expositions*. Lourdes : Laboratoire Culture & Communication.
- Younès, C. et Le Roy, É. (2002), *Médiation et diversité culturelle*. Paris : Karthala.